

**RÉAUP-LISSE**

# Dans la forêt, se cache l'électricité verte

Mise en service en janvier, la centrale solaire de grande taille, exploitée par Neoen, a été inaugurée ce 1<sup>er</sup> juillet. L'Albret, labellisé Territoire à énergie positive, accueille déjà quatre centrales

**Christophe Massenot**  
c.massenot@sudouest.fr

L'Albret continue d'asseoir sa position motrice sur le front de la transition énergétique. En ce premier jour de juillet, a été inauguré le parc photovoltaïque de la société Neoen sur la commune de Réaup-Lisse. Soit 10 % du Plan solaire décidé par Albret Communauté, qui prévoit 160 Mwc de production d'ici 2030. Un choix assumé qui va se traduire avec l'installation, ce vendredi 2 juillet, d'une société d'économie mixte afin de développer les projets. L'Albret, labellisé Territoire à énergie positive, accueille déjà quatre centrales. Le photovoltaïque, le bois énergie, la méthanisation et l'hydroélectricité sont les technologies sur lesquelles la collectivité veut s'appuyer.

À Réaup-Lisse, le maire Pascal Legendre a coupé le ruban de sa première centrale. « Sur une superficie communale de 7100 hectares, nous avons choisi en conseil municipal d'en dédier 85 à la transition énergétique. Nous avons d'autres dossiers en préparation. Nous voulions aussi montrer la voie à d'autres communes pour qu'elles participent également à l'effort écologique collectif. Si chacun apporte sa pierre à l'édifice, nous irons dans le bon sens tout en respectant notre environnement. »

**3 000 foyers servis**

Cette centrale occupe 22 hectares loués à un propriétaire privé. Les panneaux, dotés de la technologie tracker afin de suivre la trajectoire du soleil, en occupent 7,5. Ils permettent de couvrir, depuis le début de l'année, la consommation de 8 000 personnes ou 3 000



Le parc s'étend sur 22 hectares. NEOEN

foyers avec une production maximale de 15 Mwc. Un chiffre qui aurait pu être plus élevé. Mais la saturation du transformateur de Nérac à 20 km de là,

« Un mix énergétique basé sur les énergies renouvelables de 45 % en 2030 et 100 % en 2050 »

auquel la centrale est raccordée en traversant sept propriétés privées, oblige à une limite.

« Neoen inaugure à Réaup-Lisse son premier parc photovoltaïque dans ce département

favorable au développement du solaire. Cette réussite incarne la notion de projet de territoire telle que nous la concevons, en parfaite collaboration avec les partenaires locaux. Réaup-Lisse contribue à accroître la production d'énergie solaire en Nouvelle-Aquitaine et répond à la feuille de route Néo Terra qui vise un mix énergétique basé sur les énergies renouvelables de 45 % en 2030 et 100 % en 2050 », a déclaré Jean-Christophe Le Hello, directeur du développement régional de Neoen dont Avergies, qui a pris 47,5 % du capital, est partenaire dans cette affaire.

**Ders arbres compensateurs**  
D'une durée de vie figée entre 25 et 30 ans, et même si son de-

venir à terme n'est pas tranché, cette centrale signifie des retombées fiscales pour la commune hôte, la Communauté de communes, le Département mais aussi la Région où le Lot-et-Garonne se hisse au quatrième rang en termes de puissance photovoltaïque raccordée au réseau.

Autour de 10 millions d'euros ont été investis pour la construction de ce site, qui fait l'objet d'un suivi environnemental. La parcelle sera entretenue une fois l'an. Enfin, un boisement compensateur pour un ratio d'un pour un a été mis place avec la société Alliance Forêt Bois. 17,7 ha (89 %) de ces boisements compensateurs ont été réalisés en Lot-et-Garonne.

**FAITS DIVERS**

## Suspecté d'avoir commis une agression sexuelle le jour du Nouvel An

**BRAX** La modération alcoolique n'était pas au menu de cette soirée du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier dernier, parmi les jeunes participants. C'est dans ce contexte qu'une jeune femme a dénoncé une agression sexuelle aux gendarmes. Le suspect, entendu sous le régime de la garde à vue, avait été laissé libre pour procéder à des investigations complémentaires. La mesure a repris ces derniers jours, et le mis en cause a été déféré ce jeudi 1<sup>er</sup> juillet au parquet d'Agen. Inconnu de l'institution judiciaire, il sera jugé pour agression sexuelle à la fin de l'année.

## « Je sais très bien où travaille ta femme »

**SAINT-VITE** Tout commence à la sortie d'un parking. En croisant une patrouille de gendarmerie, cet automobiliste s'engage dans le rond-point en sens inverse. Les forces de l'ordre l'invitent à s'arrêter et le contrôle. Sur lui, ce consommateur de drogue a des produits stupéfiants. Digérant mal que sa voiture fasse l'objet d'une rétention, suite à son test positif à la drogue, le conducteur s'empare, vocifère, outrage et menace. Dans sa colère, il s'adresse directement à un gendarme. « Je sais très bien où travaille ta femme. » Son attitude n'est guère plus courtoise en garde à vue, au cours de laquelle son discours se durcit. Le parquet d'Agen a demandé que le mis en cause fasse l'objet d'une expertise psychiatrique dans l'attente de sa comparution à délai différé. Dans l'intervalle, il a été placé sous contrôle judiciaire.

## Il fait fi de son interdiction de se trouver en Lot-et-Garonne

**AGEN** Condamné à 15 mois de prison dans le cadre d'un trafic de drogue, cet Agenais avait obtenu l'aménagement de sa peine en dehors d'un établissement pénitentiaire à condition qu'il respecte les conditions imposées par la justice. Parmi elles, l'interdiction de paraître en Lot-et-Garonne pendant une durée de cinq. C'est pourtant à Agen que les policiers ont recroisé sa route, ce mercredi 30 juin en soirée, où ils étaient appelés pour ramener le calme entre un homme et sa compagne. Déféré ce jeudi 1<sup>er</sup> juillet, l'Agenais a finalement été incarcéré.

## Il attrape un policier à la gorge

**VILLENEUVE-SUR-LOT** Cet homme, interpellé ivre au domicile de son ex-compagne, alors qu'il a l'interdiction formelle de s'y trouver, n'a pas apprécié l'intervention des fonctionnaires de police. Sitôt arrivé au commissariat, il a empoigné l'un d'entre eux à la gorge avant de les injurier et proférer des menaces. Présenté ce vendredi 2 juillet devant le magistrat de permanence du parquet d'Agen, il ne reconnaissait pas les faits lors de son audition.

**TONNEINQUAIS**

# Un jeune remporte 1 million d'euros sur Bravoloto

Futur bachelier, Amaël a téléchargé l'application de la loterie qui compte parmi ses fondateurs, un certain Philippe Ginestet

Il s'y était résigné. Finalement, Amaël n'aura pas besoin de contracter un prêt pour suivre des études supérieures à Montpellier. Le lycéen issu d'une fratrie de sept, qui vit non loin de Tonneins chez ses parents, attend de connaître les résultats du bac l'esprit léger et le compte en banque bien garni.

Grâce à un jeu de hasard, ou plutôt une loterie gratuite en ligne sans obligation d'achat dont le modèle économique repose sur la diffusion de publicités, le voilà millionnaire. Le 22 mai dernier, Amaël téléchargeait sur son portable

l'application Bravoloto qui s'était fait connaître par le biais de publicités osées. Deux jours plus tard, une notification a changé le cours de sa vie.

**Premier « mega jackpot »**

Au château le Stelsia, propriété de Philippe Ginestet à Saint-Sylvestre-sur-Lot, il a reçu mercredi 30 juin son gain d'un million d'euros. Le fondateur de Gifi s'est associé en 2016 à Prosper Masquelier et Matthieu Leboucher, de Marketluck, start-up 100 % française qui ambitionne de devenir leader européen des jeux gratuits.

Il s'agit du premier « mega



Philippe Ginestet et Mathieu Leboucher, les fondateurs de Bravoloto, lors de la remise des gains à Amaël. DR

jackpot » de cette loterie qui, avec 250 000 joueurs uniques par jour, est présente dans sept pays européens et reven-

dique 12 millions de gagnants. De bons cadeaux ou de sommes d'argent.  
**J. P.**